



Conseil économique et social

Distr. limitée
5 juin 2008
Français
Original : anglais

Réunion spéciale consacrée à la crise alimentaire mondiale

New York, 20 mai 2008

Lettre datée du 3 juin 2008, adressée au Président du Conseil économique et social par la Représentante permanente de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la Réunion spéciale consacrée à la crise alimentaire mondiale, que le Conseil économique et social a tenue du 20 au 22 mai 2008.

Je voudrais, tout d'abord, vous exprimer la gratitude de mon gouvernement et les remerciements qu'il vous adresse pour avoir convoqué une réunion qui, assurément, a donné une occasion fort opportune d'examiner cette importante question.

La Colombie est convaincue que l'Organisation des Nations Unies doit se pencher sur le problème alimentaire mondial en favorisant un dialogue ouvert et permanent entre les États Membres et les organismes des Nations Unies qui soit de nature à orienter les efforts conjugués entrepris à l'échelle internationale dans ce domaine. Nous pensons également que les causes multidimensionnelles et l'ampleur de la situation ne peuvent être évaluées que dans le cadre de discussions ouvertes à tous, si l'on veut parvenir à des solutions efficaces, concertées et coordonnées.

Dans cet esprit, et étant donné que la déclaration du Président (E/2008/66), datée du 20 mai 2008, est intervenue avant que la majorité des délégations aient fait leurs déclarations et que le débat ait pris fin, je voudrais faire les réflexions suivantes :

1. Le problème alimentaire mondial est d'une telle complexité qu'il faut impérativement procéder à une étude globale des principaux phénomènes qui, de l'avis des pays et compte tenu de leur propre expérience, pourraient être à l'origine de la situation.
2. À cet égard, la Colombie note qu'un grand nombre de délégations, dont la sienne, ont souligné que la communauté internationale devait analyser les facteurs énergétiques associés au problème, en particulier la demande pressante et sans cesse croissante d'énergie, ainsi que l'impact de la flambée des prix du pétrole sur le coût du transport et des matières de base entrant dans la production alimentaire.



3. Nous notons en outre que la question susmentionnée, qui n'a pas été évoquée dans le document E/2008/66, a occupé une place de choix dans la note de synthèse fournie aux participants comme document d'information pour la réunion spéciale.

4. Forts du débat, nous pensons qu'il est également indispensable de se pencher sur cette question afin d'offrir un contexte permettant d'analyser la production, la demande et l'utilisation des biocombustibles qui, comme l'ont indiqué plusieurs délégations, constituent une option viable susceptible d'accélérer la réalisation du développement durable dans de nombreux pays.

5. Il convient d'indiquer également que de nombreux orateurs ont souligné qu'il était incommode de formuler des conclusions générales et préconçues sur la production de biocombustibles sans considérer que sa nature et ses caractéristiques varient d'un pays à l'autre. C'est pourquoi ils ont insisté sur la nécessité de tenir compte des circonstances nationales et de faire comme il se doit des distinctions entre les différents types de biocombustibles, de façon à pouvoir étudier la question en toute objectivité et sans parti pris.

6. La Colombie estime que, dans le cadre de cette discussion, il faut aussi tenir compte des expériences positives présentées par les pays où la production de biocombustibles est pratiquée conformément aux politiques de sécurité alimentaire et offre des avantages appréciables pour la société et l'environnement.

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil économique et social.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente de la Colombie
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Claudia **Blum**